

Montrouge, le 29 mars 2023

Crédit Agricole CIB annonce la publication de son Document d'Enregistrement Universel 2022.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank annonce que son Document d'Enregistrement Universel 2022 a été déposé en français et en anglais auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 mars 2023 sous le numéro D.23-0175.

Ce document est disponible en version française sur le site de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank à l'adresse www.ca-cib.fr sous la rubrique « Crédit Agricole CIB > Eléments financiers » et en version anglaise sur le site de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank à l'adresse www.ca-cib.com sous la rubrique « Crédit Agricole CIB > Financial information ». Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation.

Les documents suivants sont intégrés dans le Document d'Enregistrement Universel 2022 :

- le rapport financier annuel 2022 ;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- le communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.



Montrouge, 29th March 2023

Crédit Agricole CIB announces the publication of its 2022 Universal Registration Document.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank announces that the French version and English version of its 2022 Universal Registration Document was filed with Autorité des Marchés Financiers (AMF) on 29th March 2023 under registration number D.23-0175.

This document is available in French on Crédit Agricole Corporate and Investment Bank's website www.ca-cib.fr under « Crédit Agricole CIB > Eléments financiers », and in English on Crédit Agricole Corporate and Investment Bank's website www.ca-cib.com under « Crédit Agricole CIB > Financial information ». It is available to the public under the conditions provided by the regulation.

The following documents are included in the 2022 Universal Registration Document:

- the 2022 financial report;
- the report on corporate governance;
- the information concerning fees paid to statutory auditors.